

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL VILLE DE SHIPPAGAN

Le 29 janvier à 17h30 Centre des congrès de la Péninsule acadienne

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Divulgation de conflits d'intérêts
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Lecture dans son intégralité de l'arrêté 74-24-2019, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2019
 - 4.2. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 74-24-2019, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2019
- 5. Levée de l'assemblée
- 6. Parole au public

Elise Roussel Greffière